



Compte rendu de la réunion du C.A. du 8 Décembre 2013

Membres présents :

Bertho Annick - Borie Gérard - Borie Danièle - Bourel Jacques - Bourhis Annie - Breynat Jacqueline - Breynat Maurice - Corvec Martine - Danet Jeannine - Dhailly Aude - Doucet Nicole - Gaillanne Annie - Gannat Christian - Guillevic Marie José - Graziani Raymonde - Lamy Marie Claude - Lebeau Patrick - Le Colleter Josiane - Le Maguet Isabelle - Philippe Dominique - Quéré Élisabeth - Vautrin Françoise - Zimmermann Henri

Membres excusés :

Dufailly Jacques - Guiton Jean Claude - Hamon François - Jouanno Françoise - Mahévas Dominique - Nicol Christophe - Rio Anne Marie - Tabalardon Michel - Valy Jean Marc - Venuat Soizic

Ordre du jour :

- 1) Bilan des adhésions des sections
- 2) Dossier de demande de subventions à la Mairie
- 3) Assurances : Matériel à assurer
- 4) Galette des Rois
- 5) Projets de sortie de fin d'année
- 6) Questions diverses

Bilan des adhésions des sections

Bilan provisoire, toutes les adhésions n'étant pas enregistrées.

Danse de salon	40	Cartonnages	2	Art plastique Adulte	16
Gym Adultes	30	Accordéon dia	12	Art plastique Enfants	24
Gym séniors	25	Acc dia loisirs	11	Encadrement	7
Hand Ball	23	Bridge	34	Patchwork	12
Randonnée	70	Ortho/Scrabble	29	Aquarelle	25
Volley	19	Sophrologie	13	Dessin/Aquarelle	9
Informatique	28	Yoga	58	Peinture sur Porcelaine	8
Photo-Vidéo	38	Couture/Broderie	24	Bombarde	2

Soit environ 559 adhérents/sections, ce qui fait un effectif de plus de 500 adhérents.

Certaines sections refusent du monde par faute d'animateurs. Une incitation à motiver des animateurs parmi les adhérents de longue date devrait donc être conduite comme le font déjà certaines sections (entre autre le Bridge et l'Informatique).

Dossier de demande de subventions à la Mairie

La demande de subvention 2014 doit être déposée à la Mairie pour le 15 Janvier. La demande se présente comme celle de l'an dernier. La demande doit être justifiée soit par un besoin de fonctionnement soit pour des besoins d'équipement. Il est préférable de justifier la demande pour des besoin d'équipement. Les demandes d'équipement pour l'année qui vient sont :

Un projecteur d'écran à disposition des sections en particulier pour la section Bridge.

Une armoire pour le rangement des archives.

Des ballons pour la section Hand Ball.

Des poignets lestés pour la section Gym en remplacement de ceux qui ne sont plus opérationnels (Scratches)

Une sonorisation mobile d'appoint pour les manifestations en salle pour toutes les sections.

Quelques abonnements à des revues spécifiques (couture, patchwork...)

Certaines de ces demandes viennent d'être satisfaites, sans attendre la subvention qui elle arrive en fin d'exercice.

Assurances : Matériel à assurer

Comme tous les ans nous devons renouveler l'assurance matériels. Comme il existe un coefficient de vétusté sur le matériel assuré il est important de connaître les dates d'achat de ces matériels pour éviter de payer des primes d'assurances qui n'en valent pas la peine. Seuls les gros matériels ou les matériels électroniques ou informatiques de moins de 5 ans méritent d'être assurés.

Chaque section est invitée à fournir (par mél à gerard.borie1@orange.fr) la liste des matériels à assurer en précisant la date d'achat et le montant à l'achat, avant la fin de l'année.

Galette des Rois

La date de la galette des Rois à été fixée au Dimanche 12 Janvier 2014, conformément à notre demande.

Pour cette galette nous devons régler certains points .

Une tombola sera de nouveau organisée avec les lots suivants :

Un repas tout compris chez Jean-Louis (Restaurant Ty ar Boued à Riantec) pour 2 personnes.

Une aquarelle de Françoise VAUTRIN

Deux vidéos de la section Photo-Vidéo : L'Interlude et Restauration de l'église Ste Radegonde.

Et peut être une aquarelle de Jean-Claude GUITON (absent lors de cette réunion)

Le tarif de cette tombola est fixé à 1€ le ticket, 2€ les trois tickets.

Pour la restauration, Jeanine Danet et Annie Gaillanne s'en occupent, petits fours sec, boisson vin + cidre en attendant la galette servie avec un vin méthode champenoise et Jus de Fruits.

Les provisions seront prévues pour 120 personnes.

L'information sera donnée très rapidement par les animateurs des sections avec une inscription auprès des animateurs au plus tard pour le Jeudi 9 Janvier.

Le président se charge d'écrire et d'envoyer l'information auprès des animateurs et de faire une affiche.

Isabelle Le Maguet s'occupe des clés à prendre au plus tard le Vendredi 10 Janvier auprès de la gérante de la cantine munie d'un chèque de caution et d'une copie de l'assurance de l'association. Nous prendrons l'option nettoyage de la salle.

L'installation de la salle se fera le Dimanche matin à 10H pour la disposition des tables et à 15H pour la finition de la décoration (quelques fleurs...) toutes les bonnes volontés sont attendues pour ce faire.

L'animation sera assurée, d'une part comme d'habitude par Annie Bourhis avec une animation Danse de salon et d'autre part par la section accordéon diatonique pour quelque intermèdes musicaux.

Projets de sortie de fin d'année

Nous avons déjà évoqué ce point lors du dernier CA et envisagé deux pistes à explorer :

- Une journée au Puy du Fou
- Une visite de la Brière, Guérande et les marais salants.

En ce qui concerne le Puy du Fou, le coût de la visite et du transport est relativement élevé, le temps de trajet (2 fois 3H) est important pour une visite de la journée.

En ce qui concerne la Brière, le temps de transport (2 fois 1h30) est raisonnable visite de la cité médiévale de Guérande, visite du village traditionnel de Kerhinet au milieu du marais de Brière, le travail des paludiers, visite des marais salants de Batz sur mer, visite du moulin à vent « Moulin de la Falaise » datant du XVI^e siècle.

Les deux projets étant présentés, le vote indique une préférence pour la visite de la Brière. Nous continuerons donc à travailler sur ce projet.

La date pour cette sortie est fixée au **Samedi 14 Juin 2014**.

• Prochain C A le dimanche 23 Mars 2013 à 10 heures

Le Président,



Gérard BORIE

La Secrétaire



Isabelle LE MAGUET